

PICUM - Trimestriel Janvier – Mars 2016

FRONTIÈRES

NATIONS UNIES

ACTUALITÉS DES POLITIQUES EUROPÉENNES

ACTUALITÉS NATIONALES

SOINS MÉDICAUX

CONDITIONS DE TRAVAIL ÉQUITABLE

FEMMES SANS PAPIERS

ENFANTS SANS PAPIERS ET LEURS FAMILLES

DETENTION ET DEPORTATION

PUBLICATIONS ET AUTRES RESSOURCES

FRONTIÈRES

UE/ Plusieurs mesures prises pour empêcher les migrations irrégulières en Europe : opération de l'OTAN et plan UE-Turquie

L'OTAN a approuvé en février 2016 une opération pour surveiller les traversées irrégulières de la Mer Égée, avec l'objectif affiché d'endiguer les migrations irrégulières et le trafic. Amnesty International [a prévenu](#) que les forces de l'OTAN en mer Égée doivent agir en concordance avec le droit international, et qu'il serait illégal d'intercepter les bateaux et de repousser les migrants et les réfugiés vers la Turquie. Plusieurs organisations grecques ont [dénoncé](#) la poursuite de la militarisation et la sous-traitance du contrôle des frontières, ainsi que les violations du droit international en résultant. En parallèle, l'OTAN a confirmé que, tandis que l'objectif premier de l'opération est la surveillance, les obligations internationales en matière d'assistance aux navires en détresse seraient respectées, et que les navires sauvés par l'OTAN seraient renvoyés en Turquie. Lors d'une série de rencontres du Conseil européen, les leaders européens se sont mis d'accord pour continuer à sécuriser les frontières extérieures afin de réduire significativement le nombre de personnes arrivant dans l'Union européenne. Cet accord inclut une [proposition](#) pour la création d'un Corps européen de gardes-frontières et de garde-côtes et d'un [Plan d'action conjoint EU-Turquie](#) prévoyant des récompenses financières et politiques, en échange de quoi la Turquie empêchera la migration irrégulière vers l'UE. En conséquence, depuis le 20 mars, tous les migrants irréguliers effectuant la traversée de la Turquie aux îles grecques seront renvoyés en Turquie, et pour chaque Syrien renvoyé en Turquie, un autre Syrien partirait de Turquie pour être installé dans l'UE. Entre décembre 2015 et janvier 2016, le nombre quotidien moyen d'arrivées de la Turquie vers la Grèce a chuté de 3575 à 2186. De nombreux groupes de défense des droits humains ont [critiqué l'accord UE-Turquie](#) et ont remis en question la façon dont l'UE assure les droits de l'homme et les garde-fous légaux.

Sources: Revue de presse de l'UNHCR en Grèce, 4 février 2016; [Reuters](#), 3 février 2016; [The Guardian](#), 12 février 2016; [BBC](#), 11 février 2016; [Amnesty International](#), News flash, 11 février 2016; [Communiqué de presse de la Commission européenne](#), 10 février 2016; [EU Observer](#), 23 février 2016; Revue de presse de l'UNHCR en Grèce, 24 février 2016

UE / GRECE / Récentes évolutions aux frontières grecques tandis que la situation humanitaire empire

Le Conseil de l'UE a adopté une [Recommandation](#) le 12 février 2016 afin de répondre aux faiblesses aux frontières externes de l'UE. Cette recommandation concerne l'enregistrement, la surveillance des frontières maritimes, les procédures de vérification aux frontières, l'analyse des risques, les ressources humaines et la formation l'infrastructure et l'équipement et la coopération internationale. La Grèce devra faire un rapport sur la mise en œuvre de la recommandation sous trois mois. Le Ministre de la Défense grec Panos Kammenos, a annoncé le 16 février que quatre des cinq nouveaux centres d'enregistrement en Grèce – les 'points sensibles' des îles de Lesbos, Chios, Leros et Samos – sont pour leur majeure partie opérationnels. L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) et Médecins sans Frontières (MSF) ont suspendu leurs activités au 'point sensible' Moria sur l'île de Lesbos le 22 mars 2016. MSF a déclaré ne pas vouloir voir son assistance instrumentalisée dans une expulsion massive qui contrevient aux besoins des demandeurs d'asile et des migrants. L'UNHCR a suspendu certaines de ces activités dans les centres fermés des îles mais reste présent pour vérifier le respect des droits humains, se référant ainsi à sa politique d'opposition aux détentions obligatoires. Dans le même temps, environ 13000 personnes se sont réunies dans un camp de fortune à Idomeni, près de la frontière entre la Grèce et l'ancienne République yougoslave de Macédoine dans des conditions misérables et inhumaines. Le 22 mars, deux hommes du camp se sont immolés par le feu pour protester contre ces conditions, et ont été amenés à l'hôpital où ils se remettent de leurs blessures.

Source: [Communiqué de presse du Conseil de l'UE](#), 12 février 2016; Revue de presse de l'UNHCR en Grèce, 16 février 2016; [CCTV](#), 21 février 2016; [Die Zeit](#), 22 mars 2016; [Al Jazeera](#), 22 mars 2016; [Points de Presse de l'UNHCR](#) 22 mars 2016

HONGRIE / La Hongrie met en détention plus de 1000 migrants pour tentative d'entrée irrégulière sur le territoire

Selon les rapports des médias, la Hongrie a mis en détention plus de 1000 migrants pour avoir tenté d'entrer de manière irrégulière sur le territoire en escaladant une clôture installée sur la frontière sud. La plupart de ceux qui ont été arrêtés a été expulsée de Hongrie et interdite de territoire pour une période de un à deux ans, et d'autres ont été condamnés à des peines de prison avec sursis ou ont été interdits de territoire pour des périodes plus longues. Cette mesure fait suite à la nouvelle législation entrée en vigueur en 2015, qui considère le fait d'endommager la nouvelle clôture (de quatre mètres de long et longeant la frontière serbo-hongroise sur 175km) comme un crime passible de prison ou d'expulsion.

Source: [New Europe](#), 10 février 2016

RAPPORT / Le rôle des politiques migratoires pour prendre la décision de migrer

Le Overseas Development Institute (ODI – Institut de développement de l'ultramarin) a publié un rapport intitulé "Journeys to Europe : The Role of Policy in Migrant Decision-Making" I ("Migrer vers l'Europe : le rôle des politiques migratoires pour prendre la décision de migrer") en février 2016. Le rapport se base sur des interviews de plus de 50 migrants, réfugiés et demandeurs d'asile récemment arrivés en Europe. Il a pour but d'améliorer la compréhension du rôle des politiques de migration dans les voyages planifiés par les migrants. Ce rapport conclut que, parmi toutes les personnes ayant répondu à l'enquête, seule la moitié avait une idée claire de leur destination finale au moment de leur départ. La prise de conscience des risques durant le voyage et des réglementations des différents pays de destination sont des critères qui n'entrent probablement pas en compte dans la décision de migrer, en particulier pour ceux qui viennent de zones de guerre. Alors que les itinéraires apparaissent comme étant quelque peu influencés par les politiques migratoires, celles qui favorisaient les mouvements de migration et qui facilitaient l'entrée avaient plus d'impact que celles qui cherchaient à repousser les migrants. Le rapport recommande aux gouvernements européens d'étendre les canaux réguliers d'arrivée, de mettre en place des visas humanitaires et d'améliorer la recherche et le sauvetage des personnes. Pour télécharger ce rapport, cliquez [ici](#).

ETATS UNIS / RAPPORT / Des indicateurs pour mesurer l'efficacité du contrôle aux frontières

Un rapport du Migration Policy Institute (Institut des Politiques Migratoires), portant sur la frontière Etats-Unis/Mexique et intitulé "Border Metrics : How to Effectively Measure Border Security and Immigration Control" ("Indicateurs des frontières : comment mesurer de manière efficace la sécurité aux frontières et le contrôle des migrants"), met en avant combien le manque d'indicateurs fiables et publiés en temps et en heure dans le domaine de l'efficacité du contrôle aux frontières représente un défi fondamental pour la résolution des débats sur les politiques migratoires. Les auteurs, Marc Rosenblum et Faye Hipsman, proposent des points clés pour mesurer les niveaux de migration irrégulière et les modes d'entrée sur le territoire, et ainsi l'efficacité des mesures de contrôle aux frontières. Le rapport décrit également les forces et les faiblesses des approches existantes. Il conclut par des recommandations

pour produire des indicateurs fiables et à jour, et pour produire et publier des données liées aux frontières d'une manière plus transparente, plus opportune et plus prévisible. Le rapport est disponible [ici](#).

NATIONS UNIES

HCDH / Série de guides pratiques pour la société civile

Le Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a récemment publié une série de guides pratiques pour soutenir les acteurs de la société civile dans une coopération avec les Nations Unies et les familiariser avec le système des droits de l'Homme de l'ONU. Le [guide](#) 'Le champ d'action de la société civile et le système des droits de l'Homme des Nations Unies' donne un aperçu des conditions d'une société civile libre et indépendante, y compris les normes internationales des droits de l'Homme pertinents pour la liberté d'expression, d'association et de réunion pacifique et le droit de participer à affaires publiques. Le [guide](#) 'Suivi des Recommandations des Nations Unies' vise principalement les acteurs de la société civile travaillant au niveau national. Il décrit comment la société civile peut suivre et aider à assurer la mise en œuvre effective des recommandations des Nations Unies. Pour voir la série complète de guides pratiques, cliquez [ici](#).

DEVELOPPEMENTS DE LA POLITIQUE EUROPEENNE

COMMISSION EUROPEENNE / La réglementation anti-contrebande actuelle décourage l'aide humanitaire et de sauvetage

Une [étude](#) (en anglais) intitulée 'Fit for Purpose? The Facilitation Directive and the Criminalisation of Humanitarian Assistance to Irregular Migrants', réalisée à la demande du Parlement européen, évalue la législation existante de l'UE pour lutter contre le trafic de personnes – les mesures relatives aux passeurs- et comment elle traite ceux qui fournissent une assistance humanitaire aux migrants en situation irrégulière. [L'article 1.2](#) de la directive définissant l'aide à l'entrée, au transit et au séjour irréguliers dit que les Etats membres «peuvent décider de ne pas imposer de sanctions» sur ceux désirant fournir une assistance humanitaire. L'étude constate des incohérences importantes entre les États membres, ce qui souvent dissuade les acteurs humanitaires à fournir une assistance. L'étude appelle à une révision du cadre législatif, une plus grande sécurité juridique et une amélioration des collectes de données sur les effets de la législation. La Fédération internationale de sauvetage maritime (SAR) et des organisations ont également publié une [déclaration](#) (en anglais) le 28 janvier 2016 pour clarifier le cadre juridique autour de la recherche et du sauvetage, notant que les potentiels sauveteurs pourraient être dissuadés d'aider les personnes en détresse à cause de la menace d'une action en justice pouvant être menée contre eux. La déclaration rappelle que l'obligation de secourir les personnes en détresse en mer et de les mettre en sécurité est clairement établie dans le droit international de la mer.

COUR DE JUSTICE DE L'UNION EUROPEENNE / L'Avocat Général conclut que les sans-papiers ne peuvent pas être emprisonnés au seul motif de l'irrégularité de leur séjour

L'avocat général de la Cour de Justice de l'Union Européenne a émis un avis général le 2 février 2016, dans l'affaire C-47/15 *Affum c. Préfet du Pas de Calais*, concernant une femme ghanéenne qui avait été arrêtée par la police française en mars 2013 à l'entrée du tunnel sous la Manche, lors d'un voyage en bus de la Belgique vers le Royaume-Uni. La femme a été détenue pour entrée irrégulière, ce qui constitue une infraction en vertu du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile en France. Elle a été transférée en Belgique en vertu d'un accord de réadmission entre la France et les pays du Benelux (Belgique, Pays-Bas et Luxembourg), et mise en détention administrative dans l'attente de son transfert. Mme Affum a fait appel de la décision. Dans son avis, l'avocat général Szpunar a rejeté la position du gouvernement français. Il a estimé qu'il n'y a que deux situations dans lesquelles la directive retour permet à la législation nationale d'imposer l'emprisonnement pour séjour irrégulier des ressortissants de pays tiers: (1) lorsqu'une personne a été renvoyée en vertu de la directive et pénètre à nouveau dans le territoire de cet État membre en violation d'une interdiction d'entrée, et (2) lorsque la procédure de retour a été appliquée, mais la personne continue de rester sur le territoire sans justification. Aucun des scénarios ne s'appliquait dans ce cas. Pour lire l'opinion de l'Avocat Général, cliquez [ici](#). Lire le résumé [ici](#) (en anglais).

Source : [Communiqué de presse de la Cour de Justice de l'Union européenne](#), 2 février 2016

COUR EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME / Décision en cas de conditions inhumaines de détention en Grèce

Le 4 février 2016, la Cour européenne des droits de l'homme (Cour EDH) a estimé que la Grèce avait violé l'article 3 de la Convention européenne des Droits de l'Homme (CEDH) par la détention d'un ressortissant gambien dans des conditions inhumaines ou dégradantes. La Cour a également jugé qu'il y avait eu violation de l'article 5 (4) de la CEDH parce que la loi grecque ne permettait pas à ce moment-là un examen efficace par un juge de la détention du requérant en attendant son expulsion. La décision de la Cour relative à l'article 3 se réfère à une décision antérieure sur les conditions de détention sur Fylakio et Aspropyrgos au cours de la même période. Voir la décision de la Cour EDH (Affaire Amadou c. Grèce) [ici](#).

COMITE EUROPEEN DES DROITS SOCIAUX / Conclusions annuelles sur les enfants, familles et migrants

Le 27 janvier 2016, le Comité européen des droits sociaux (CEDS) a publié ses conclusions annuelles sur les articles de la Charte sociale européenne relatives aux droits des enfants, des familles et des migrants (articles 7, 8, 16, 17, 19, 27 et 31), pour lesquelles les États parties avaient été invités à soumettre un rapport jusqu'au 31 octobre 2014. Le CEDS rapporte chaque année sur un groupe thématique relatif à des dispositions de la Charte, et publie tous les deux ans des rapports de suivi aux plaintes collectives pour les États liés à cette procédure. Vous pouvez lire [ici](#) les conclusions de 2015 concernant les États qui ont ratifié la Charte sociale révisée. Cliquez [ici](#) pour lire les conclusions de 2015 concernant les États ayant ratifié la Charte sociale européenne. Les conclusions 2015 relatives au suivi des décisions sur le bien-fondé des réclamations collectives sont disponibles [ici](#).

Source : [Conseil de l'Europe](#), 27 janvier 2016

DEVELOPPEMENTS NATIONAUX

BELGIQUE/ Le bureau des étrangers condamné pour arrestations illégales de migrants sans papiers

Un arrêt récent de la Cour d'appel de Bruxelles a condamné la pratique de la police des étrangers pour l'arrestation de sans-papiers à la maison, sans un mandat du juge d'instruction. A l'automne 2015, l'autorité SEFOR (sensibilisation, suivi et retour) est entrée dans la maison d'un sans-papiers pendant qu'il dormait et l'a arrêté. Après avoir passé plusieurs mois en prison, son avocat a obtenu sa libération. La Cour d'appel a jugé que l'entrée dans des lieux privés sans le consentement de la personne concernée ou l'autorisation d'un juge est une violation de la vie privée.

Source: [Amoureux, vos papiers](#), 2 Mars 2016

FRANCE / Adoption d'une loi française sur les droits des étrangers

La France a adopté une nouvelle loi sur l'immigration en mars, qui comprenait des changements en ce qui concerne les permis de séjour et les conditions de détention. Parmi les dispositions, cette loi étend la possibilité pour les migrants atteignant l'âge de 18 ans d'obtenir la nationalité française si elles ont un frère ou une soeur de nationalité française et s'ils ont vécu en France et ont fréquenté l'école depuis l'âge de six ans. La détention des migrants est maintenant limitée à 48 heures et les migrants peuvent dans ce délai faire appel de la décision d'expulsion. La loi donne également aux journalistes le droit d'accéder à des centres de détention.

Sources : [Légifrance](#), 7 Mars 2016; [Vie Publique](#), 7 Mars 2016

ALLEMAGNE / Des propositions pour une expulsion plus rapide des criminels étrangers

Le gouvernement allemand a adopté un projet de loi qui vise à accélérer l'expulsion des criminels étrangers. La proposition inclut ceux qui sont poursuivis pour agression sexuelle, crimes contre la propriété et résistance contre la police. Les demandeurs d'asile et les réfugiés qui commettent des crimes seraient privés de la possibilité d'obtenir un statut de réfugié et les migrants condamnés à une peine de prison d'au moins un an seraient admissibles à l'expulsion. Un étranger pourrait également être expulsé s'il est placé en liberté conditionnelle avec sursis. Ces développements ont suivi les incidents du Nouvel An, lorsque des groupes d'hommes ont agressé sexuellement et volé des femmes, principalement à Cologne, ainsi que dans d'autres villes allemandes. Selon les procureurs, 1139 plaintes ont été déposées à la police dont 485 concernaient une infraction sexuelle. Les témoins ont décrit les assaillants comme «d'aspect nord-africain». Ces développements ont déclenché un débat en Allemagne et au-delà sur l'assimilation des

migrants et des réfugiés dans les pays de destination. Diverses organisations et initiatives de citoyens ont invité à centrer le débat sur la violence sexuelle contre les femmes et sur le racisme.

Sources: [Die ZEIT](#), 27 Janvier 2016; [Reuters](#), 27 Janvier 2016; [Spiegel online](#) 11 Mars 2016, [Spiegel online](#), 18 Mars 2016

ROYAUME-UNI / Les contrôles migratoires pourraient mener à l'itinérance et à la misère

Le gouvernement britannique a lancé un "droit à la location" en février 2016, ce qui pourrait se traduire par de nouveaux contrôles d'immigration pour au moins 2,6 millions de locataires. Le "droit à la location" demande à 1,8 millions de propriétaires de vérifier le statut de leurs locataires potentiels à partir du 1er février. Selon le nouveau projet de loi sur l'immigration, si un propriétaire ne s'y conforme pas, il pourrait faire face à une peine de prison. Le Chartered Institute of Housing (CIH) a déclaré que, en limitant l'accès au logement locatif privé, les règles pourraient augmenter le risque d'itinérance et de pauvreté.

Source: [Migrants Rights Network](#), 6 Janvier 2016

ETATS-UNIS / La ville de New York offre de nouvelles options de visa pour des sans-papiers victimes de crime

La ville de New York a annoncé le 8 février 2016 que la Commission des droits de l'homme avait été investie du pouvoir de délivrer des certificats de visas aux sans-papiers victimes d'actes criminels. La certification est la première étape pour les sans papiers d'obtenir des visas U et T, si elles ont été victimes d'une liste définie de délits, comprenant les agressions sexuelles et la violence domestique. Le visa U permet à un sans-papiers de rester aux États-Unis pour un maximum de quatre ans et donne également à la personne le droit de travailler. Le visa T s'applique uniquement aux victimes de la traite et est valable trois ans. Les titulaires d'un visa U et T peuvent être admissibles au statut de résident permanent, si elles remplissent certaines conditions. Pour demander le visa, une victime sans-papiers doit fournir au Service Citoyenneté et Immigration des Etats-Unis la certification d'un organisme d'application de la loi confirmant que l'un des crimes visés a eu lieu et qu'ils ont coopéré à l'enquête. On estime à 535.000 résidents, le nombre de sans-papiers vivant à New York.

Source: [Politico New York](#), 8 Février 2016

SOINS DE SANTE

ROYAUME-UNI / Consultation publique sur les plans d'extension de charge aux migrants pour les services de soins primaires

Le gouvernement britannique a clôturé une consultation publique sur les propositions visant à étendre la facturation des soins de santé aux migrants le 7 mars 2016. Les nouvelles propositions imposeraient des charges supplémentaires sur les migrants pour les accidents et les soins d'urgence, les ambulances, les prescriptions, les soins dentaires, les soins oculaires et certaines prestations de médecine générale. En vertu des règles existantes, l'admissibilité aux soins dans le cadre du National Health Service (NHS) britannique est basée sur la résidence habituelle. Depuis avril 2015, les migrants non détenteurs d'une carte européenne d'assurance maladie (CEAM) ont été taxés de 150% du prix tarifaire pour les soins secondaires, mais les services de médecine générale restent libres. Selon les nouvelles propositions, les groupes exemptés comprendraient les victimes de la violence domestique, la violence sexuelle, la torture, les mutilations génitales féminines, et de la traite, ainsi que les enfants qui sont à la charges de l'État, et les demandeurs d'asile dont la demande a été rejetée par le gouvernement, mais ne saurait inclure d'autres groupes. Les organisations de la société civile ont contesté les propositions, indiquant qu'elles sont inapplicables et ne se traduiront pas par les économies financières promises. Voir le document de consultation [ici](#).

Sources: [Open Democracy](#), 4 Mars 2016; [Pulse Today](#), 16 février 2015,

ESPAGNE / Les régions continuent de plaider en faveur d'une assurance maladie pour les sans papiers

Un nombre croissant de régions et municipalités en Espagne s'oppose à la loi de 2012 qui limite l'accès aux soins de santé pour les migrants sans papiers. Cela inclut la Catalogne, Pays Basque, Navarre, Valence, Aragon, Baléares, Madrid, Cantabria, Castilla -La Mancha, Murcie, l'Andalousie et les îles Canaries. Alors que certaines régions, comme l'Andalousie, offrent un accès égal aux soins de santé et ont mis en place des cartes spéciales de santé pour les migrants sans papiers, d'autres comme la Catalogne sont en train d'adopter des lois régionales contournant le décret national. Leurs efforts pour mettre en œuvre un accès plus large ou égal aux soins de santé pour les migrants sans papiers au niveau régional a entravé les efforts déployés par les gouvernements pour mettre en œuvre le décret de 2012 à travers l'Espagne.

Source: [ABC](#), 17 Mars 2016

TRAVAIL ET CONDITIONS DE TRAVAIL EQUITABLES

ROYAUME-UNI / Le Royaume-Uni ratifie le Protocole de l'OIT sur le travail forcé

Le Royaume-Uni a ratifié le Protocole 2014 à la Convention sur le travail forcé de l'OIT de 1930, qui vise à prévenir le travail forcé et à fournir un soutien aux victimes. Le Royaume-Uni se joint maintenant au Niger et à la Norvège en ratifiant le protocole qui a été adopté lors de la Conférence internationale du Travail en 2014, l'ajout de mesures supplémentaires à la convention sur le travail forcé de 1930.

Source: [International Labour Organization](#), 22 Janvier 2016

RAPPORT / L'augmentation des arrivées peut avoir un effet positif sur le marché du travail

Un document du Fonds monétaire international (FMI) publié en janvier 2016 traite de l'impact de l'augmentation du nombre de réfugiés et de migrants sur les marchés du travail des pays de destination. La note de discussion du FMI « The Surge » traite des réfugiés en Europe: les défis économiques, les impacts macroéconomiques à court et à long terme en fournissant des données et l'analyse des flux migratoires précédents. Le document conclut que l'effet des nouvelles arrivées de migrants sur les travailleurs nationaux est généralement petit, et a peu d'effet sur les revenus moyens des travailleurs nationaux et les taux de chômage. En ce qui concerne le logement, il est dit que les politiques peuvent être nécessaires pour favoriser une réponse de l'offre à la demande croissante de logements, et sur l'éducation et suggère que des mesures ciblées pour les étudiants migrants, tels que l'allocation de plus de ressources dans les écoles avec une forte proportion de migrants, la formation des enseignants pour l'éducation interculturelle et la fourniture d'un support soutien adéquat mène à des résultats positifs pour les enfants migrants scolarisés. Pour lire le document, cliquez ici.

Source: [Financial Times](#), 20 Janvier 2016

FEMMES SANS PAPIERS

ROYAUME-UNI / Charges et restrictions aux soins de maternité pour les femmes sans-papiers sous les projecteurs

Un article sur le régime de tarification au Royaume-Uni et son impact sur les soins de maternité pour les femmes sans-papiers a été publié par le British Journal of Midwifery en Janvier 2016. Bien que la Loi sur l'immigration de 2014 exige de facturer ceux qui n'ont pas de permis de séjour permanent au Royaume-Uni, les lignes directrices émises en 2015 sur la nécessité des soins de maternité pour toutes les femmes, sans tenir compte des problèmes de tarification. Dans cet article, on souligne que la complexité de la tarification a induit une confusion pour le personnel du système national de santé (NHS) sur le droit aux soins, mais aussi que la tarification dissuade les femmes sans papiers de demander l'accès aux soins de maternité.

Source: [Maternity Action](#), 26 Janvier 2016

ETATS-UNIS / Site Web lancé pour fournir des informations et des ressources aux femmes sans-papiers

Lors de la Journée internationale de la femme le 8 Mars 2016, un nouveau site a été lancé en anglais et en espagnol pour fournir aux femmes migrants sans-papiers aux Etats-Unis et à leurs familles des informations sur leurs droits. Les femmes sans-papiers ont été consultées sur le site Web Femmes Step Forward, qui a été lancé dans le cadre de la campagne «We Belong Together », avec l'aide du réseau "Immigration Avocats". Le site permettra de suivre le statut des cas à la Cour suprême des États-Unis concernant les droits des migrants, fournira des informations sur les programmes existants, et permettra aux femmes sans-papiers de raconter des histoires personnelles.

Source: [International Business Times](#), 9 Mars 2016

ENFANTS ET LEURS FAMILLES SANS PAPIERS

LIVRE / "Lives in Limbo: Undocumented and Coming of Age in America"

Le nouveau livre de Roberto G. Gonzales, intitulé « Vivre dans l'incertitude : Sans-papier et devenir adulte en Amérique » (« Lives in Limbo: Undocumented and Coming of Age in America ») présente les résultats d'une étude de douze ans qui a suivi 150 jeunes adultes sans papiers à Los Angeles. "Lives in Limbo" expose les défaillances d'un système qui intègre les enfants dans l'enseignement obligatoire, mais leur refuse finalement les fruits de leurs études. Cette recherche qualitative explore la manière dont les jeunes sans-papiers très éduqués partagent le même type de

travail et un mode de vie similaire avec leurs pairs moins instruits, en dépit du fait que l'enseignement supérieur soit considéré comme le chemin de l'intégration et de succès en Amérique. Pour plus d'informations et pour acheter le livre, cliquez [ici](#).

UE / Les mineurs non-accompagnés enregistrés ne sont plus en contact avec les autorités de l'Etat

Selon Europol, au moins 10.000 enfants non accompagnés qui sont arrivés en Europe ont disparu après leur enregistrement auprès des autorités de l'Etat. Nombreux sont ceux que l'on craint avoir été victimes de la traite humaine. Le chef du personnel d'Europol a déclaré que certains ont rejoint les membres de leur famille. En même temps, les chercheurs ont mis en évidence les défis dans la collecte des données des enfants «disparus», ce qui génère des incohérences et sur-comptage, puisque les enfants sont enregistrés et disparaissent de plusieurs autorités locales et nationales et dans différents pays au cours de leur voyage. L'analyse des raisons pour laquelle les enfants se soustraient des structures de l'Etat dédiés aux enfants non accompagnés met en évidence que beaucoup d'enfants veulent trouver du travail ou rejoindre leur famille. Ainsi ils fuient les centres d'accueil pour poursuivre leur voyage, et trouver des conditions de vie et de travail plus conformes à leurs attentes et aspirations. D'autres délaissent les structures fournies par l'Etat parce qu'ils se rapprochent de la majorité et de ce fait craignent l'expulsion. Selon les statistiques de l'UNICEF et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), les enfants (accompagnés ou non) représentent actuellement 36% de ceux qui risquent la traversée de la mer entre la Grèce et la Turquie. Le Réseau européen des médiateurs pour enfants (ENOC) a également envoyé une [lettre ouverte](#) au Conseil européen, la Commission européenne et le Parlement européen appelant à un plan d'action européen global en faveur des enfants en déplacement, le 25 Janvier 2016.

Sources: [The Guardian](#), 30 Janvier 2016; [Euronews](#), 31 Janvier 2016; [Open Democracy](#), 22 Février 2016; IOM Communiqué de presse, 2 Février 2016; IOM Communiqué de presse, 19 Février 2016

ETATS-UNIS / FICHE DESCRIPTIVE / Les enfants avec un parent sans-papiers font face à des désavantages

Le Migration Policy Institute (MPI) a publié une fiche d'information analysant des données de recensement (2009-2013), qui indique que les enfants qui ont un parent non-autorisé ou sans papier sont vraiment défavorisés, indépendamment du fait que les enfants sont nés en les États Unis. MPI estime qu'environ 5,1 millions d'enfants (moins de 18 ans) - 79 pour cent (4,1 millions) d'entre eux nés aux États-Unis - vivent avec un parent qui est un migrant irrégulier, ce qui représente 7% de la population des enfants des Etats-Unis. MPI a constaté que ces enfants sont défavorisés, devant faire face à des niveaux plus élevés de pauvreté et d'isolement linguistique, à des taux réduits de progrès socio-économiques et familiales, à une maîtrise limitée de l'anglais ainsi que à un taux faible d'inscription à l'école maternelle. La fiche d'information est disponible [ici](#).

DÉTENTION ET EXPULSION

MALTE / Nouveau plan stratégique termine la détention automatique de migrants irréguliers

Malte a introduit une nouvelle [strategy](#) pour l'accueil des demandeurs d'asile et des migrants en situation irrégulière. La nouvelle stratégie vise à mettre fin à la pratique de la détention automatique des migrants qui entrent irrégulièrement. Ces réformes permettront aux migrants de se loger, de recevoir un examen médical et d'avoir leurs demandes traitées dans un centre initial d'accueil fermé pour un maximum de sept jours, où ils seront informés de leur droit et où ils pourront demander une protection internationale. En outre, des évaluations seront effectuées pour mettre en place l'appui nécessaire. En outre, la stratégie présente les motifs de détention et les alternatives à la détention. La stratégie ne traite pas les méthodes d'identification des personnes vulnérables et d'évaluation de l'âge de ceux qui sont entrés régulièrement Malte.

Sources: [Asylum in Europe](#), 8 Janvier 2016, ECRE, [weekly legal update](#), 8 Janvier 2016

MEXIQUE / Les autorités Américaines et Mexicaines complices dans des cas de violations de droit et de maltraitance dans des centres de détention

Le Centro de Derechos Humanos Fray Matías de Córdoba alternatif (CDH Fray Matías) a publié une déclaration le 20 janvier 2016 dénonçant la violation des droits des migrants au centre de détention de Tapachula au Mexique. Le CDH Fray Matías est une organisation non gouvernementale qui fait la promotion des droits humains des migrants. La déclaration affirme que les autorités américaines collaborent avec les autorités mexicaines dans le centre de détention et dénonce les violations des droits, la maltraitance et le harcèlement que les migrants et les demandeurs d'asile subissent de manière quotidienne. Cette situation est également liée à l'augmentation des arrestations, des détentions

et expulsions des migrants par l'État mexicain dans le cadre du Plan Frontière Sud (Plan Frontera Sur). Pour lire la déclaration complète (seulement en espagnol), veuillez cliquer [ici](#).

RAPPORT / Inquiétudes sur les procédures dans les 'hotspots' Italien

Un rapport actualisé sur l'Italie du Conseil européen pour les réfugiés et les exilés (ECRE), effectué à partir de la base de données sur l'asile (AIDA), montre comment les autorités italiennes ont appliqué une approche de pré-identification dans les «hotspots», grâce à laquelle ceux qui sont désignés comme des migrants économiques sont assujettis à une lettre de rejet/un ordre d'expulsion et détenus dans les centres d'identification et d'expulsion. Les personnes identifiées comme demandeurs d'asile sont plutôt acheminés au Hubs régional, où ils peuvent demander l'asile. Le Conseil italien pour les réfugiés (CIR), auteur du rapport, soulève un certain nombre de questions liées à l'exploitation des «hotspots», y compris un accès limité à la procédure d'asile pour des nationalités spécifiques, principalement d'Afrique de l'Ouest; la délivrance des notifications de masse des ordres d'expulsion; l'absence ou insuffisance des informations fournies sur les procédures et le système d'asile; et le manque d'accès aux «points chauds» pour les ONG et le HCR. Le rapport est disponible [ici](#) (seulement en anglais).

Source: [ECRE Weekly Bulletin](#), 8 Janvier 2016

RAPPORT / Manque de transparence dans la détention des immigrants

Le projet de détention globale (« Global Detention Project) avec Access Info Europe a publié le rapport «Les non-comptés: La détention des migrants et des demandeurs d'asile en Europe» (« The Uncounted: The Detention of Migrants and Asylum Seekers in Europe») en Décembre 2015. Le rapport couvre 33 pays à travers l'Europe et l'Amérique du Nord. Il révèle que dans de nombreux pays, il est impossible d'obtenir un nombre précis de migrants en détention. De nombreux pays refusent de répondre à la liberté des demandes d'information, et quand l'information est publiée ou accessible au public, elle est souvent incomplète ou sur la base de mesures imprécises qui ne prennent pas la situation pleinement en compte. Le rapport conclut que, en particulier en Europe, il n'y a pas suffisamment de transparence dans les régimes de détention. Pour consulter le rapport, cliquez [ici](#).

ESPAGNE / La municipalité de Madrid va surveiller les conditions de détention des immigrants

Le département de la santé, de la sécurité et des situations d'urgence (Concejalía de Salud, Seguridad y Emergencias) de la municipalité de Madrid travaille sur un plan pour surveiller les conditions de détention des migrants, en collaboration avec des ONG et d'autres associations. Il y a un centre de détention dans la région de Madrid (Aluche). La détention d'immigrants est généralement de la responsabilité du ministère de l'intérieur et la municipalité va coopérer avec les organisations qui ont accès aux migrants détenus pour atteindre son objectif de surveiller les conditions de détention. Selon l'organisation SOS Racisme Madrid, environ 3.000 personnes sont détenues chaque année dans le centre de détention de Aluche.

Sources: [El Confidencial](#), 15 Février 2016; [SOS Racismo Madrid](#), Février 2016

ETAT-UNIS / Arrestations de familles d'Amérique Centrale

La première semaine de janvier 2016, le Département de Homeland Security des Etats-Unis a commencé une opération d'expulsion de familles d'Amérique centrale. Beaucoup de ces familles sont arrivés en 2014 (voir [le Bulletin de PICUM](#) du 30 Juin 2014) et leurs demandes d'asile ont été rejetées. Selon les responsables, la plupart des arrestations ont eu lieu en Géorgie, au Texas et en Caroline du Nord. Selon les chiffres de la cour de novembre 2015, les juges avaient décidé du sort de 905 familles migrantes ; 80% ont reçu un ordre d'expulsion.

Sources: [New York Times](#), 4 Janvier 2016; [The Monitor](#), 4 Janvier 2016

PUBLICATIONS ET DOCUMENTATIONS

PROJET / Identification et protection des victimes de la traite d'êtres humains

Un nouveau kit de formation a été mis au point par le centre AIRE dans le cadre d'un projet de deux ans de l'UE. Sorti le 25 janvier 2016, il vise à aider ceux qui travaillent en première ligne afin de leur permettre de mieux identifier et protéger les victimes de la traite des êtres humains. Le [projet](#) « Respect des droits: intervention juridique en amont » (« Upholding Rights: Early Legal Intervention») est un projet financé par la Commission européenne mené par des experts juridiques de la Bulgarie, la Croatie, l'Irlande, la Lituanie, l'Ecosse et le Royaume-Uni.

Source: [Le Centre AIRE communiqué de presse](#), 25 Janvier 2016